

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,  
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



# Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien N° 009 du vendredi 29 avril 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/+226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Version numérique

Annonce

**Trouvez vos offres d'emploi du jour à la page 7.**



## Communiqué du Ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation suite à la situation de Nagaré

Suite à la situation qui prévaut à Nagaré (province de la TAPOA) ou les enseignants du CEG ainsi que ceux de l'école primaire publique, ont subi des agressions d'une rare violence dans la journée du jeudi 14 avril 2016, le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation tient à marquer sa très grande préoccupation face à cette situation indigne de notre système éducatif et des valeurs de notre société burkinabé.

Il condamne avec la dernière énergie, l'atteinte portée aux symboles de l'Etat, en l'occurrence le drapeau national et les violences perpétrées par les élèves. Il assure les populations et le monde de l'éducation que des investigations sont déjà en cours pour faire la lumière sur ces évènements.

Il rassure que les responsabilités seront situées et les sollicitations des enseignants victimes prises en compte dans le traitement diligent de cette crise.

Des mesures conservatoires sont prises par le gouvernement pour faire face à cette situation, notamment la fermeture jusqu'à nouvel ordre des deux établissements concernés.

Le Ministre tient à exprimer aux victimes sa compassion et invite tous les acteurs concernés au calme et à la retenue.

Le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation

**Compte rendu du Conseil des ministres de ce  
mercredi 27 avril 2016**

Annonce

La 33ème session du Conseil des Ministres du CAMES se tiendra à Dakar au Sénégal du 02 au 06 mai 2016.

02 - 03 mai 2016 : Réunion du Comité des experts  
04 mai 2016 :

Matinée : Rencontre des Partenaires Techniques Et Financiers et Lancement du Réseau des Partenaires Techniques et Financiers du CAMES (RPTF/CAMES).  
Après-midi : Conseil de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES).

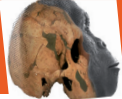
05 - 06 mai 2016 : Conseil des Ministres du CAMES.

Le Secrétaire Général du CAMES présentera le bilan des activités de l'exercice de 2015 et soumettra un certain nombre de points pour informations, avis, décisions ou recommandations du Conseil.

## BURKINA : LE MOUVEMENT DES ETUDIANTS DU FASO SE PRONONCE SUR LES PREOCCUPATIONS DU MONDE ESTUDIANTIN

Le mouvement des étudiants du Faso (MEFA) a organisé une rencontre le mardi 26 avril 2016. Cette rencontre a gravité sur deux points essentiels que sont la situation des activités académiques et sociales dans les universités et les mesures gouvernementales en faveur des étudiants ayant le DEUG II.

Le contenu dans notre prochain numéro.



## 19ème Journée nationale du paysan (JNP) 2016 Du 28 au 30 avril à Tenkodogo

Tenkodogo, chef-lieu de la région du Centre-Est, accueille du 28 au 30 avril 2016, la 19ème Journée nationale du paysan. Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Chef de l'Etat, et son Gouvernement s'entretiendront avec mille (1000) producteurs venus des quarante-cinq (45) provinces du pays autour des préoccupations du monde rural.

La 19ème Journée nationale du Paysan est placée sous le thème : « Agriculture et lutte contre le chômage : développer et soutenir l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes ».

La création d'emploi dans le secteur agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique représente un enjeu majeur pour la réduction de la pauvreté, la baisse du chômage et la préservation de la cohésion et la paix sociale au Burkina Faso. En effet, le diagnostic du secteur rural relève par ailleurs la faible productivité, la faible valorisation des produits, la faible capacité d'investissement, et un savoir-faire basé sur des technologies rudimentaires.

Au regard de l'importance de la contribution du secteur rural au développement socio-économique du pays, le gouvernement a élaboré et mis en œuvre des politiques et stratégies (SDR, PN-AEPA, PAPISE, PNDEL, PIF, PNSR, SCADD) visant à créer les bases d'une croissance accélérée, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. La mise en œuvre des différentes politiques et stratégies a enregistré certes des résultats satisfaisants mais beaucoup reste à faire pour atteindre les niveaux de performance souhaités dans le secteur agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique.

Vu la jeunesse de la population burkinabè et le rôle de l'agriculture (80% de la population et 40% du PIB), une politique innovante de création d'emplois agricoles s'avère impérieuse. Cette politique doit faire partie intégrante des piliers de la stratégie du développement de l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique.

C'est pourquoi, dans un contexte général marqué par l'arrivée à échéance des différents documents d'orientation stratégique du secteur rural (PNSR et SCADD) et la persistance du phénomène de pauvreté et de chômage des jeunes et des femmes, la Journée nationale du paysan (JNP) offre un cadre de rencontre et d'échanges qui permettra aux différents acteurs du monde rural de réfléchir sur les opportunités d'emplois qu'offre le secteur rural. Le choix du thème « Agriculture et lutte contre le chômage : développer et soutenir l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes » s'inscrit dans ce cadre et vise à susciter l'esprit entrepreneurial, à favoriser la concertation sur les différentes mesures et actions à mener, à faciliter la prise d'engagements et à formuler des recommandations à l'adresse de l'Etat et ses démembrés, afin que le secteur puisse efficacement contribuer à la mise en œuvre des référentiels en cours d'élaboration notamment le Plan national de développe-

ment économique et social (PNDES).

L'employabilité des jeunes et des femmes constituera le sujet central des réflexions qui se mèneront à Tenkodogo. Selon les données de l'Enquête permanente agricole (EPA 2009/2010), parmi les bénéficiaires des programmes publics agricoles, on a seulement 27% de jeunes de 16 à 35 ans et 31,5% de femmes. En outre, les montants des financements accordés au secteur rural ne permettent pas aux bénéficiaires d'améliorer de façon considérable et durable leur bien-être. Pourtant, le rapport de la Banque mondiale sur l'emploi et le développement des compétences (Banque mondiale, 2012.) insiste sur la nécessité d'aider la population burkinabè à sortir de l'agriculture de subsistance afin de libérer de la main d'œuvre pour le secteur industriel.

Depuis quelques années, le Burkina Faso a entamé un processus de professionnalisation et de modernisation de son secteur agricole. Selon les résultats du Recensement général de l'agriculture (RGA), on a dénombré au cours de l'année 2007 un effectif total de 576 exploitations modernes essentiellement concentrées dans les régions du Centre avec 31% des exploitations et dans la région de la Boucle du Mouhoun avec 26%.

Ce début de professionnalisation et de modernisation pu profiter aux femmes et aux jeunes du pays si certaines contraintes avaient été levées. Il s'agit de contraintes d'ordre institutionnel (l'absence d'une vision commune axée sur la promotion de l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique) et financier (faible accompagnement de structures de crédits) et socio-culturel (absence de l'esprit entrepreneurial).

Les participants à la 19ème JNP mettront un point d'honneur à formuler des recommandations et à prendre des engagements en vue de lever les différentes entraves à l'entrepreneuriat agricole des jeunes. La rencontre de Tenkodogo sera également l'occasion pour les acteurs du développement rural de procéder au bilan des engagements pris l'année dernière à la 18e JNP tenue à Dédougou.

La 19ème édition, la première de notre nouvelle ère démocratique, marque également la prise en main de l'organisation de l'évènement par les organisations paysannes. Une réaffirmation de la place centrale des producteurs non seulement dans cette manifestation, mais également dans le développement économique du pays. La JNP, organisée pour la première fois à Léo le 28 décembre 1993, a parcouru du chemin et se veut aujourd'hui une halte d'introspection et d'évaluation des politiques publiques agricoles.

Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques



Téléchargez le quotidien numérique  
Sciences-Campus Info du lundi au  
dimanche.  
7 numéros dans la semaine.



## Changements climatiques : Le Burkina Faso ratifie l'accord de la COP21

Son Excellence Monsieur le Premier ministre burkinabè a pris part à New York à la signature de l'accord de Paris sur les changements climatiques du 20 au 25 avril 2016.

Cet accord vise à contenir la température moyenne de la planète en dessous de deux degrés Celsius et à poursuivre l'action menée pour limiter cette température à 1,5°C par rapport au niveau pré-industriel.

A l'instar de près de 200 autres chefs d'Etat et de gouvernement Paul Kaba THIEBA a disposé de 3 minutes pour matérialiser l'accord à travers une déclaration.

Le gouvernement salue la signature de cet accord et réitère son engagement et sa disponibilité à préserver la planète.

Le service d'information du gouvernement



## Sud-Ouest : Conférence publique sur le phénomène des change- ments climatiques

Le Projet de Lutte contre l'érosion, récupération et valorisation des terres dégradées, adaptation aux changements climatiques du Programme Développement de l'Agriculture(PDA), de la coopération Allemande a organisé à Gaoua ce mercredi 27 avril 2016, dans la salle de réunion du Gouvernorat, une conférence publique sur le phénomène des changements climatiques. La cérémonie qui a connu la participation des forces vives de la province du Poni était placée sous la présidence du Haut-Commissaire Ram Joseph KAFANDO représenté par son Secrétaire Général Seydou OUATTARA.

Le changement climatique est une menace grave pour les populations et les générations futures. Selon la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les changements climatiques sont des changements attribuables directement ou indirectement aux activités humaines qui affectent la composition de l'air atmosphérique et qui s'ajoutent à la variabilité naturelle du climat. C'est conscient de l'existence du phénomène que

le Programme Développement de l'Agriculture(PDA) à travers son Projet de Lutte contre l'érosion, récupération et valorisation des terres dégradées, adaptation aux changements climatiques a organisé des conférences provinciales dans les quatre (4) provinces que compte la région du Sud-Ouest dont celle du Poni le 27 avril 2016.

Au Sud-Ouest dixit Drissa CISSE, chargé de renforcement des capacités d'adaptation des populations au niveau du de Lutte contre l'érosion, récupération et valorisation des terres dégradées, adaptation aux changements climatiques, « le phénomène est très inquiétant du fait que les populations vivent déjà ces phénomènes vue l'évolution de la température avec ces périodes chaudes qui se succèdent et également la baisse de la pluviométrie notamment sur son aspect qualitatif même si au niveau de l'aspect quantitatif il n'ya pas de problème.»

Monsieur, Nao POODA Coordonnateur National du Projet interpelle les populations à travers ces mots : « je voudrais que la population du Poni prenne conscience des effets des changements climatiques et voir comment adopter de nouvelles mesures, de nouveaux comportements en s'adaptant à ces changements climatiques afin de garantir notre pain et surtout prévoir le pain de nos enfants demain ».

La commune de Dissin dans la province du Ioba subit de plein fouet le phénomène avec un record jamais égalé de 120,8 habitants/km<sup>2</sup> en terme de densité de la population doublant ainsi celle du niveau national qui gravite autour de 50 habitants/km<sup>2</sup>. Et cette forte densité contribue inévitablement et dangereusement à la dégradation de la végétation. En quatorze (14) ans, 60% des sols ont été dégradé au Sud-Ouest à une vitesse de 105 000 Hectares /an.

Après cette présentation, la désolation q se lisait sur les visages des participants. Les communes des zones d'intervention du Projet sont invitées à mettre en œuvre les mesures d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la gestion intégrée des ressources. Aussi vingt (20 000) mille hectares doivent être protégés, la durée de la période de soudure doit être réduite de 30% et le revenu de la population rurale dans la zone d'intervention doit augmenter de 30% soit un total de soixante (60 000) producteurs dont trente six (36 000) mille femmes par ledit projet d'ici l'horizon 2019.

Karim Ouattara / Gaoua





## Compte rendu du Conseil des ministres de ce mercredi 27 avril 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 27 avril 2016, en séance ordinaire, de 9 H 30 mn à 13 H 00 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu des communications orales, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

### I. DELIBERATIONS

#### I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Le Conseil a adopté trois (03) décrets.

Le premier est relatif à la procédure et délai de transmission des déclarations de patrimoine à l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption.

L'adoption de ce décret permet de fixer le cadre réglementaire pour la mise en œuvre de la déclaration de patrimoine conformément à l'article 9 de la loi N°004-2015/CNT du 03 mars 2015 portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso.

Le deuxième porte fixation du seuil relatif au délit d'apparence.

Ce décret vise à instituer le seuil au-delà duquel, l'impossibilité de justifier l'augmentation de son train de vie par ses revenus licites, est constitutive du délit d'apparence. Ce seuil est fixé à 5% des revenus licites.

Son adoption permet de poursuivre les auteurs de délit d'apparence conformément à l'article 6 de la loi N°004-2015/CNT du 03 mars 2015 portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso.

Le troisième décret porte fixation du seuil des dons, cadeaux et autres avantages en nature non soumis à la déclaration et les modalités de remise à l'autorité publique des dons, cadeaux et autres avantages en nature soumis à la déclaration.

L'adoption de ce décret permet de fixer le cadre réglementaire conformément aux articles 31 et 32 de la loi N°004-2015/CNT du 03 mars 2015 portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso.

#### I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier est relatif à la rédaction du Plan national de développement économique et social (PNDES).

Le PNDES s'inscrit dans le cadre du programme présidentiel « Bâtir avec le peuple un Burkina Faso démocratique, de progrès économique et social, de liberté et de justice ». Sa première mouture sera remise au Chef du gouvernement avant la fin du mois d'avril 2016.

Le calendrier d'adoption du PNDES comportera des assises nationales pour validation avant sa présentation à nos partenaires au développement.

Le Conseil a instruit les ministres concernés de prendre toutes les dispositions idoines pour faire du PNDES le cadre fédérateur et cohérent de toutes les réformes.

Le second rapport est relatif à l'approbation des résultats de l'appel d'offres international après pré-qualification pour les travaux de construction et de bitumage de la route nationale N°10 (RN 10) Dédougou-Tougan.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à l'entreprise SORUBAT, pour un montant de vingt-trois milliards six cent onze millions sept cent sept mille quatre cent quatre-vingt-douze (23 611 707 492) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt-quatre (24) mois y compris la saison pluvieuse.

Le financement est assuré par la Banque islamique de développement (BID) et le budget national.

#### I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier est relatif à deux (02) décrets portant respectivement création d'emplois et nomination d'enseignants-chercheurs dans les fonctions de Professeur titulaire à l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso.

L'adoption de ces décrets permet la création de douze (12) emplois dont trois (03) de Professeur titulaire à l'Institut de développement rural (IDR) et neuf (09) de Maître assistant et Maître assistant hospitalo-universitaire de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso.

Le second rapport est relatif à deux (02) décrets portant respectivement création d'emplois et nomination d'enseignants dans les emplois de Professeur titulaire et de Maître de conférences à l'Université de Koudougou.

L'adoption de ces décrets permet la création de dix (10) emplois dont un (01) de Professeur titulaire en didactique des mathématiques à l'Ecole normale supérieure (ENS), quatre (04) de Maître de conférences et cinq (05) de Maître assistant à l'Université de Koudougou.

#### I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

Le Conseil a adopté un rapport relatif aux violences perpétrées sur les enseignants à Nagaré dans la commune de Logobou, Province de la Tapoa.

Dans la journée du jeudi 14 avril 2016, les enseignants du Collège d'enseignement général (CEG) et de l'école primaire publique de Nagaré ont subi des agressions de la part des élèves de cette localité.

Le bilan fait ressortir 14 enseignants agressés, 8 logements d'enseignants endommagés et le drapeau national vandalisé.

Face à cette situation, une série de mesures a été initiée :

–La fermeture du CEG et de l'école primaire concernés de Nagaré jusqu'à nouvel ordre ;

–L'envoi d'une mission du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure pour évaluer le retour des forces de sécurité sur le terrain en vue de restaurer la quiétude des populations et l'autorité de l'Etat. D'ores et déjà une enquête a été ouverte pour situer les responsabilités et prendre les sanctions idoines.

Le Conseil marque sa solidarité avec les enseignants agressés et dénonce les violences perpétrées par les élèves. Il prendra toutes les dispositions pour que les enseignants qui ont subi des pertes puissent être dédommages.

### 1. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre de la Santé a fait au Conseil une communication relative à la tenue des états généraux des hôpitaux publics du Burkina Faso, du 04 au 07 juillet 2016 à Ouagadougou, sous le thème : « Hôpital public : quelles réformes pour des soins de qualité dans le contexte de l'assurance -maladie universelle ».

La tenue de ces états généraux vise l'amélioration de la performance des hôpitaux publics pour des soins équitables et de qualité.

II.2. Le ministre de l'Agriculture et des aménagements hydrauliques a informé le Conseil de la tenue de la 19ème Journée nationale du paysan du 28 au 30 avril 2016 à Tenkodogo, dans la région du Centre-Est sous le thème : « Agriculture et lutte contre le chômage : développer et entretenir l'entrepreneuriat sylvo-agro-pastoral, halieutique et faunique pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes ».

### • NOMINATIONS

#### III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

##### 1. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

• Monsieur Adama NANA, Mle 130 208 S, Magistrat, catégorie P, grade exceptionnel, 2ème échelon, est nommé Chargé de missions.

##### • AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT



- Madame Thianhor Ingrid Marie-Reine SOME, Mle 257 154 H, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 1er échelon, est nommée Contrôleur financier de l'Université de Koudougou ;
- Monsieur Jacques Alexandre KABORET, Mle 208 022 Y, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Agent comptable du Centre hospitalier régional de Dédougou ;
- Monsieur Boureima KARAMBIRI, Mle 54 644 W, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Agent comptable de l'Université de Koudougou.

#### AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Tinkoudgou André KABRE, Mle 22 146 Y, Maître de conférences en pêche et pisciculture, catégorie P, échelle 1, est nommé Professeur titulaire en pêche et océanographie à l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso pour compter du 24 juillet 2015 ;
- Monsieur Hassan Bismarck NACRO, Mle 47 467 U, Maître de conférences en écologie/pédologie, est nommé Professeur titulaire en agro-pédologie et gestion des ressources naturelles à l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso pour compter du 24 juillet 2015 ;
- Monsieur Namwinyoh Antoine SOME, Mle 47 444 K, Maître de conférences en écologie végétale, catégorie P, grade intermédiaire, échelle 1, est nommé Professeur titulaire en écologie à l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso pour compter du 24 juillet 2015 ;
- Monsieur Kalifa TRAORE, Mle 32 510 K, Maître de conférences en sciences de l'éducation, catégorie P, grade intermédiaire, est nommé Professeur titulaire en didactique des mathématiques à l'Ecole normale supérieure (ENS) de l'Université de Koudougou pour compter du 24 juillet 2015 ;
- Monsieur Arouna DIABATE, Mle 31 335 Y, Maître assistant en didactique du français, catégorie P2, grade exceptionnel, 1er échelon, est nommé Maître de conférences en didactique des langues françaises et langues maternelles à l'Ecole normale supérieure (ENS) de l'Université de Koudougou pour compter du 24 juillet 2015 ;
- Madame Kuilpoko Marie Laure SOUGOTI/GUISSOU, Mle 104 525 V, Maître assistant en biologie et écologie végétales, catégorie P2, 1er échelon, est nommée Maître de conférences en biologie et écologie végétales à l'Ecole normale supérieure (ENS) de l'Université de Koudougou pour compter du 24 juillet 2015 ;
- Monsieur Vincent OUATTARA, Mle 118 951 E, Maître assistant en culture, catégorie P2, 1er échelon, grade initial, est nommé Maître de conférences en culture, culture et littérature africaine écrite à l'Unité de formation et de recherche en lettres et sciences humaines (UFR/LSH) de l'Université de Koudougou pour compter du 24 juillet 2015 ;
- Monsieur Issa Abdou MOUMOLA, Mle 36 345 Y, Maître assistant en lettres et sciences humaines, option psychologie, catégorie P2, 1er échelon, est nommé Maître de conférences en psychologie de l'orientation à l'Unité de formation et de recherche en lettres et sciences humaines (UFR/LSH) de l'Université de Koudougou pour compter du 24 juillet 2015.

#### AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur Ragomzingba Frank Edgard ZONGO, Mle 118 730 H, Pharmacien, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur du contrôle de qualité des médicaments et autres produits de santé.

#### AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

- Monsieur Souleymane KONATE, Docteur en Energie solaire, est nommé Conseiller technique.

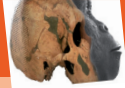
#### AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

- Madame Anatou KINDA/DIALLO, Mle 17 407 T, Inspectrice d'éducation de jeunes enfants, 1ère classe, 11ème échelon, est nommée Chargée de missions ;

- Madame Honorine Félicité OUEDRAOGO/KABORE, Mle 17 399 X, Administrateur des affaires sociales, 2ème classe, 9ème échelon, est nommée Chargée de missions ;
- Monsieur Zoubila Yves KABORE, Mle 25 451 M, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Madame Habibou OUEDRAOGO, Mle 18 960 D, Administrateur des affaires sociales, 2ème classe, 7ème échelon, est nommée Chargée de missions ;
- Madame Aïna OUEDRAOGO/KONE, Mle 14 258 X, Inspectrice d'éducation de jeunes enfants, 1ère classe, 12ème échelon, est nommée Chargée de missions ;
- Madame Julienne KABORE/SOME, Mle 27 832 E, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 12ème échelon, est nommée Inspecteur général des services ;
- Madame Christine LOMPO/LOMPO, Mle 130 172 A, Magistrat, Grade exceptionnel, 3ème échelon, est nommée Conseiller technique ;
- Madame Fatoumata OUATTARA/OUEDRAOGO, Mle 18 088 H, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 14ème échelon, est nommée Conseiller technique ;
- Madame Rachel BADOLO/KANDO, Mle 207 899 J, Professeur certifié d'histoire-géographie, 1ère classe, 4ème échelon, est nommée Secrétaire permanent du Conseil national de lutte contre la pratique de l'excision (SP/CNLPE) ;
- Monsieur Yipenè Florent BAKOUAN, est nommé Secrétaire permanent du Conseil national de secours d'urgence (SP/CONASUR) ;
- Madame Maïmouna Pessanma-yiri OUEDRAOGO/TRAORE, Mle 111 303 A, Administrateur civil, 1ère classe, 5ème échelon, est nommée Directrice générale de l'autonomisation économique de la femme ;
- Monsieur Bouma Narcisse BAMOUNI, Mle 238 000 S, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur des ressources humaines ;
- Madame Azèta OUEDRAOGO/OUEDRAOGO, Mle 33 808 Z, Professeur certifié, 1ère classe, 14ème échelon, est nommée Directrice régionale de la femme, de la solidarité nationale et de la famille du Nord ;
- Monsieur Sié PALENFO, Mle 41 070 Z, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de la femme, de la solidarité nationale et de la famille du Sud-Ouest ;
- Monsieur Vininguesba OUEDRAOGO, Mle 43 790 E, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional de la femme, de la solidarité nationale et de la famille du Centre Ouest ;
- Monsieur Ali DEME, Mle 41 060 N, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional de la femme, de la solidarité nationale et de la famille de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Moussa OUATTARA, Mle 53 482 W, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur régional de la femme, de la solidarité nationale et de la famille des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Guétaouindé Livingstone SABA, Mle 220 405 N, Conseiller d'éducation féminine, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de la femme, de la solidarité nationale et de la famille du Centre-Nord ;
- Madame Mariam SIMBORO/KONE, Mle 27 400 Y, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 7ème échelon, est nommée Directrice régionale de la femme, de la solidarité nationale et de la famille du Centre-Sud ;
- Madame Dagnang-Néwendé Marie Thérèse SOMBOUGMA, Mle 220 415 Z, Conseiller d'éducation féminine, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice régionale de la femme, de la solidarité nationale et de la famille du Centre-Est ;
- Monsieur Drissa de Souleymane TRAORE, Mle 47 778 B, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur régional de la femme, de la solidarité nationale et de la famille des Cascades.

#### AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Monsieur Guetwendé NAKOULMA, Technicien supérieur-géomètre, 2ème catégorie, 7ème échelon, est nommé Directeur régional de l'urbanisme et de l'habitat du Sud-Ouest ;



•Monsieur Hippolyte de Ilboudo DIALA, Mle 74 240 Y, Ingénieur-topographe, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur régional de l'urbanisme et de l'habitat du Nord.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Monsieur Nonguema Désiré YAMEOGO, Mle 32 287 W, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Monsieur Abdoulaye KAMBOU ;
- Monsieur Lassina SAWADOGO, Mle 55 758 W, Inspecteur des impôts, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Tidiani ZOUGOURI, Mle 46 640 N, Ingénieur du génie de l'environnement, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur général du Bureau national des évaluations environnementales ;
- Madame Isabelle Valérie DAHO/OUEDRAOGO, Mle 47 800 L, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 4ème échelon, est nommée Directrice de l'intendance et de la logistique ;
- Madame Watta OUEDRAOGO/KOULIBALY, Mle 74 284 H, Inspecteur de l'environnement, 1ère classe, 12ème échelon, est nommée Directrice de la prévention des pollutions et des risques environnementaux ;
- Monsieur Dramane Cheick SAVADOGO, Mle 214 675 N, Inspecteur de l'environnement, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur du Laboratoire national de la qualité de l'environnement ;
- Monsieur Roger BARO, Mle 202 561 P, Inspecteur de l'environnement, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur de la promotion de l'éducation environnementale et de l'écocitoyenneté ;
- Monsieur Wendinmi Hyacinthe Ismaël SAWADOGO, Mle 47 804 C, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur des Opérations ;
- Monsieur Loba Kisito NABIE, Mle 14 000 C, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 11ème échelon, est nommé Directeur des forêts et de la reforestation ;
- Monsieur Pagnangdé Bertrand TAPSOBA, Mle 46 077 C, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur des Aménagements paysagers et de l'écologie urbaine ;
- Monsieur Augustin KABORE, Mle 47 795 A, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur de la Promotion des actions en matière de résilience climatique ;
- Monsieur Désiré OUEDRAOGO, Mle 46 641 W, Ingénieur d'Etat du génie de l'environnement, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur des évaluations environnementales stratégiques, des études et notices d'impacts sur l'environnement ;
- Madame Antoinette GUIRO/OUEDRAOGO, Mle 46 078 S, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 4ème échelon, est nommée Directrice du Génie forestier.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier décret renouvelle le mandat d'Administrateur des personnes ci-après pour une période de trois (03) ans au Conseil d'administration de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD):

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

•Madame Marie Béatrice TASSIMBEDO/TAPSOBA, Mle 33 308 F, Inspecteur du Trésor.

Au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat :

•Monsieur Mamadou BELEM, Mle 28 445 R, Conseiller des affaires économiques.

Au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure :

•Madame Jacqueline Mélanie Béatrice NARE/SOMA, Mle 59 758 S, Administrateur civil.

Le second décret renouvelle le mandat de Madame Marie Béatrice TASSIMBEDO/TAPSOBA, Mle 33 308 F, Inspecteur du Trésor, Président du Conseil d'administration de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), pour un dernier mandat de trois (03) ans.

1. MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil a adopté un décret portant nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETTEER) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat :

•Monsieur Soumayila BARA, Mle 212 298 A, Conseiller des affaires économiques.

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique :

-Madame Antoinette GUIRO/OUEDRAOGO, Mle 46 078 S, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole.

1. MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier décret nomme les personnes ci-après Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'Orientation et de contrôle de l'agence nationale de l'aviation civile (ANAC) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière :

•Monsieur Issiaka SIGUE, Mle 25 641 U, Administrateur civil, en remplacement de Monsieur Pascal YAMEOGO ;

•Monsieur Bouma BAZIE, Mle 46 906 V, Enseignant chercheur, en remplacement de Madame Lucie OUANGRAWA/KOUPOLI ;

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

•Madame Delphine Marie Désiré SAMANDOU LGOU/ZONGO, Mle 17 620 Y, Conseiller des affaires économiques, en remplacement de Monsieur Justin NIKIEMA.

Au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure :

•Monsieur Jean Baptiste LANSOMDE, Mle 23 762 H, en remplacement de feu Emmanuel NACOULMA.

Au titre du ministère de la Culture, des arts et du tourisme:

•Madame Assata KIENOU, Mle 34 898 W, en remplacement de Monsieur Blaise BATIENON.

Au titre du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur :

•Monsieur Kiswensida Aristide KABRE, Mle 208 202 Y, Conseiller des affaires étrangères, en remplacement de Madame Mireille SAM/BICABA.

Le Second décret nomme Monsieur Issiaka SIGUE, Mle 25 641 U, Administrateur civil, Président du Conseil d'Orientation et de contrôle de l'agence nationale de l'aviation civile (ANAC) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement  
Rémis Fulgance DANDJINOU





## Les offres d'emploi sur

[www.jobs-campus.com](http://www.jobs-campus.com)



Poste: Sales and operations manager-côte d'ivoire (h/f)  
Type d'emploi : CDD  
Pays: Côte d'Ivoire/Abidjan  
Adresse: ci@educarriere.net  
Date limite de dépôt des dossiers: 03/05/2016  
Description :  
•De formation supérieure, vous avez plus de

7 ans d'expérience professionnelle dans la gestion commerciale dans un contexte BtoC ou « commerce de proximité ».  
•Expérience en gestion de projet « Green field », et lancement de nouveaux produits  
•Français / anglais courants  
Pour postuler, consulter ce lien: <http://www.fedafrika.com/sales-and-operations-manager-cote-divoire-hf>.

Poste: Un responsable de programme surveillance (H/F) – RCA  
Type d'emploi: CDD  
Pays: Afrique, Centrafrique  
Adresse: Coordination sud  
Date limite de dépôt des dossiers: 30/05/2016  
Description :

Cependant le système précédent a été évalué comme présentant des aspects techniques très utiles aux résultats demandés. C'est dans ce sens que le maintien d'un poste de Responsable de Programme Surveillance a été jugé pertinent. Ce poste, rattaché au projet surveillance, est de la responsabilité d'ACF, qui fera ainsi bénéficier le réseau de son expertise technique acquise dans le domaine en RCA.

Le Rôle: Le Responsable de Programme Surveillance aura pour objectif principal de contribuer à l'amélioration du système de surveillance en sécurité alimentaire et moyens d'existence sur l'ensemble du territoire centrafricain.

Il sera également en charge de la mise en œuvre du plan de coordination technique (supervision des méthodologies et validité des données, organisation des formations et ateliers, participations aux groupes de travail, etc) et de la diffusion de toutes les informations concernant ce projet.

Plus précisément, vos activités principales seront les suivantes :

– Capitaliser, améliorer, créer les outils méthodologiques et guides méthodologiques pour le déploiement du système de surveillance sur le terrain  
– Diffuser les outils méthodologiques et former les acteurs du système à la collecte d'information

– Apporter un soutien technique aux membres de la plateforme surveillance au sein du groupe de travail suivi et évaluation du cluster sécurité alimentaire

– Soutenir le partage d'informations, la dif-

fusion des bonnes pratiques et la coopération technique entre les acteurs à travers l'organisation de formations, d'ateliers d'échange et de visites terrain

Conditions :  
Salarié – Rémunération de 1600 à 1975€ bruts mensuels

Prise en charge du transport, des frais de bouche et d'hygiène, hébergement collectif, mutuelle  
5 semaines de congés payés et 20 JRTT par an

Pour postuler, cliquez ici :<http://recrutement.actioncontrelafaim.org/positions/view/1591/Un-Responsable-de-Programme-Surveillance-HF/>

Expérience  
De formation supérieure en agri-économie, sécurité alimentaire, économie rural ou organisation professionnel, vous disposez d'une expérience minimum d'1 an dans la mise en place de programme de surveillance ainsi que dans le suivi et l'évaluation. Vous avez par conséquent de bonnes capacités d'analyse, de synthèses stratégiques et rédactionnelles.

Vous êtes également reconnu pour vos capacités de représentation et managériales et êtes à l'aise dans un contexte de volatilité et de pression sécuritaire forte.

Maitrise du Français indispensable.

Fonctions Coordination, Gestion de projet, Technicien spécialiste  
Activités Agriculture, Environnement

Localisation(s) géographique(s) Afrique, Centrafrique  
Contrat CDD

Postuler en ligne <http://recrutement.actioncontrelafaim.org/positions/view/1591/Un-Responsable-de-Programme-Surveillance-HF/>

Date de fin de validité 30/05/2016.

## Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02  
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: [redaction@sc-mail.info](mailto:redaction@sc-mail.info)

Site web:

[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

Publications semestrielles et quotidiennes

### Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.

n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

### Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

### Directeur de publication

GOW Siaka

### Rédaction et reportage

Equipe Sciences-Campus Info

- Eliane Bayala

- Aris KUSIELE SOMDA

- Bernadette Dembélé

- Valentin Mano

### Correspondants des provinces du

#### Burkina

- Karim Ouattara

- Francois blanc

- Boureïma Sogoba

- Augustin Irwaya Ouedraogo

- Tigiane Antoine Ki

- Blaise Sama

- Jean Paul Yekpaye

- Gerégoire Zongo

- Mamadou Goh

- Désiré Guigma

- Jérôme Bissyendé

- Yves Sanou

- Frédéric Poda

- Valentin Ouedraogo

- Blaise Sama

- Diloma Jacques

- Moumouni Guio

- Nicole Ouedraogo

- Amédée Silga

### Correspondants pays

#### Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

#### Distribution

Téléchargeable: sur [www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

Abonnement, insertion, couverture

médiatique

+226 76609721

+226 72080505

+22670880652

E-mail: [redaction@sc-mail.info](mailto:redaction@sc-mail.info)

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909



*Des questions de la recherche*

*Des questions des Universités*

*Des questions des Ecoles*

*Des questions d'Actualité*

*Des questions d'emplois*

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien  
en version numérique à télécharger.*

*Téléchargez chaque jour le quotidien numérique  
Sciences-Campus Info.*